

2.—Milice active canadienne, permanente et temporaire, 1934.

Composition.	Milice active permanente.		Milice active temporaire.	
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Etat-major et liste générale.....	53	-	-	-
Cavalerie et cavalerie montés.....	415	266	16,637	9,809
Artillerie de campagne.....	409	144	9,165	4,586
Artillerie lourde et de siège.....	53	-	2,232	848
Artillerie de forteresse et sections contre avions.....	227	2	1,532	45
Génie.....	273	11	3,421	812
Signalours.....	276	-	4,567	2,220
Escouade de chemin de fer.....	-	-	363	-
Infanterie.....	906	28	79,866	87
Corps d'instruction des officiers.....	-	-	4,422	-
Mitrailleurs.....	-	-	6,516	744
Intendance.....	274	38	1,286	-
Non combattants.....	874	-	5,177	688
Totaux.....	3,760	489	135,184	19,839

Réserve de la Milice.—Outre la milice active, il existe une réserve de la milice dont les cadres permettraient la levée d'unités supplémentaires en cas d'extrême besoin. Ses effectifs se soumettent volontairement à l'entraînement et aux manœuvres, lesquels n'entraînent aucune dépense pour le Trésor.

Les formations de réserve de la milice active, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve de la milice dont il vient d'être parlé, comprennent :

- Les officiers de réserve (liste générale.)
- Une unité de réserve de chaque unité active.
- La réserve régimentaire et les dépôts (cavalerie et infanterie).

Ces unités de réserve de la milice active sont destinées à l'enrégimentation des officiers et des hommes ayant fait leur service dans la milice active ou familiarisés avec la vie militaire. Lorsqu'ils terminent leur service dans la milice active, les hommes ne sont pas automatiquement affectés à la réserve. Ces unités se recrutent par voie d'enrôlement.

Districts militaires.—Pour le recrutement, l'instruction et le commandement de sa milice, le Canada est divisé en onze districts militaires, le commandant de chacun d'eux étant assisté par un état-major de district.

Crédits de la Milice.—Le tableau 3 relève les crédits affectés à la milice durant les six années fiscales terminées le 31 mars 1931-36.

3.—Crédits affectés à la milice, années fiscales terminées le 31 mars 1931-36.

Détail.	1931.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Administration.....	345,000	332,000	320,000	321,000	318,000	359,000
Corps de cadets.....	500,000	400,000	360,000	300,000	150,000	150,000
Imprévus.....	44,000	44,000	35,000	35,000	31,500	31,500
Génie et travaux.....	830,000	736,000	327,500	297,500	297,500	297,500
Magasins.....	1,000,300	683,000	663,500	667,800	837,800	837,800
Etablissements manufacturiers.....	587,000	550,000	2	2	2	2
Milice active temporaire.....	2,324,500	2,006,000	1,887,400	1,994,000	1,994,000	2,000,000
Cadres permanents.....	5,011,000	5,050,000	4,844,000	4,910,034	4,910,034	4,964,700
Collège Royal militaire.....	375,000	386,000	360,500	358,150	344,030	359,500
Levés topographiques.....	45,000	45,000	20,000	2	2	2
Totaux.....	11,061,800	10,232,000	8,817,900	8,883,484	8,882,864	9,000,000
Administration civile ¹	849,860	825,545 ²	727,035	476,378	451,738	448,640
Grands totaux.....	11,911,660	11,057,545	9,544,935	9,359,862	9,334,602	9,448,640

¹ Ministère de la Défense nationale. ² Ne constitue plus un crédit distinct. ³ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1933.